

Fiche projet : 2.1

Construction d'une infrastructure de rencontre et d'hébergement à Gerpennes et aménagement des abords

Le projet vise la construction d'une infrastructure permettant d'accueillir, dans des conditions optimales, les associations locales et plus particulièrement les mouvements de jeunesse. Cette infrastructure sera en outre accompagnée de la création d'un hébergement de grande capacité, offre actuellement inexistante sur l'entité.

Justification & description du projet

Le projet consiste en la création d'une infrastructure multifonctionnelle et polyvalente permettant de répondre aux besoins et objectifs suivants :

- **Accueil des mouvements de jeunesse**

La commune de Gerpennes compte plusieurs mouvements de jeunesse dont un particulièrement important : l'unité scout de Gerpennes qui regroupe environ 250 enfants. Malheureusement, actuellement l'unité occupe des locaux vétustes, inadaptés (exemple : cave), insécurisés. En outre les 6 sections que compte l'unité de Gerpennes sont réparties sur plusieurs implantations disséminées sur le territoire communal. Au vu de l'importance de ce mouvement et de l'état des installations existantes il apparaît urgent de remédier à cette situation en rassemblant les diverses sections et en leur fournissant les infrastructures adéquates.



- **Accueil des associations**

La nouvelle infrastructure sera utilisée par d'autres associations locales, nombreuses sur l'entité et pour l'organisation d'activités intergénérationnelles, culturelles, etc.

- **Hébergement de groupe**

Chaque année, la commune est confrontée à de nombreuses demandes pour l'organisation de camps, hike, incentives, classes vertes, retraites ou autres événements divers auxquelles elle ne peut répondre faute de l'absence d'une infrastructure d'hébergement de grande capacité sur le territoire (pour rappel le diagnostic territorial recensait l'existence d'uniquement 6 gîtes ruraux sur le territoire). La nouvelle infrastructure créée devra permettre d'apporter une réponse à cette demande.

Au vu des éléments ci-dessous l'infrastructure visée par le présent projet devra être la plus modulable possible et comporter au minimum les éléments suivants :

- création d'espaces modulables permettant d'accueillir les différentes sections de l'unité scout existante ;
- sanitaires en ce compris des douches ;
- cuisine ;
- dortoir ;
- espaces de stockage pour le matériel des scouts notamment ;
- aménagement des abords (espaces de jeux, etc.).

La Commission Locale de Développement Rural souhaite que des possibilités d'extensions futures soient prévues.

En termes de localisation, le site dit des anciennes usines Bernard située le long de la rue Amand Dancart, a été proposé pour plusieurs raisons :

- le terrain est propriété communale;
- le site est d'ores et déjà occupé notamment par le club de tennis de table local ;
- la zone présente une densité résidentielle faible (nuisances éventuelles réduites) tout en étant relativement proche du centre urbain de Gerpinnes (moins de 300m à vol d'oiseau de la Place de la Scierie) et du futur réseau RAVeL ;
- le site est jouté par une zone verte (propriété de la SWDE) qui pourrait à terme être utilisé pour des activités et/ou des aménagements extérieurs.
- la situation périphérique du site lui confère un accès direct sur les campagnes gerpinnoises ;
- le site est à réaménager, il faut donc lui trouver une nouvelle vocation (cf. FP 3.53).

Reportage photographique

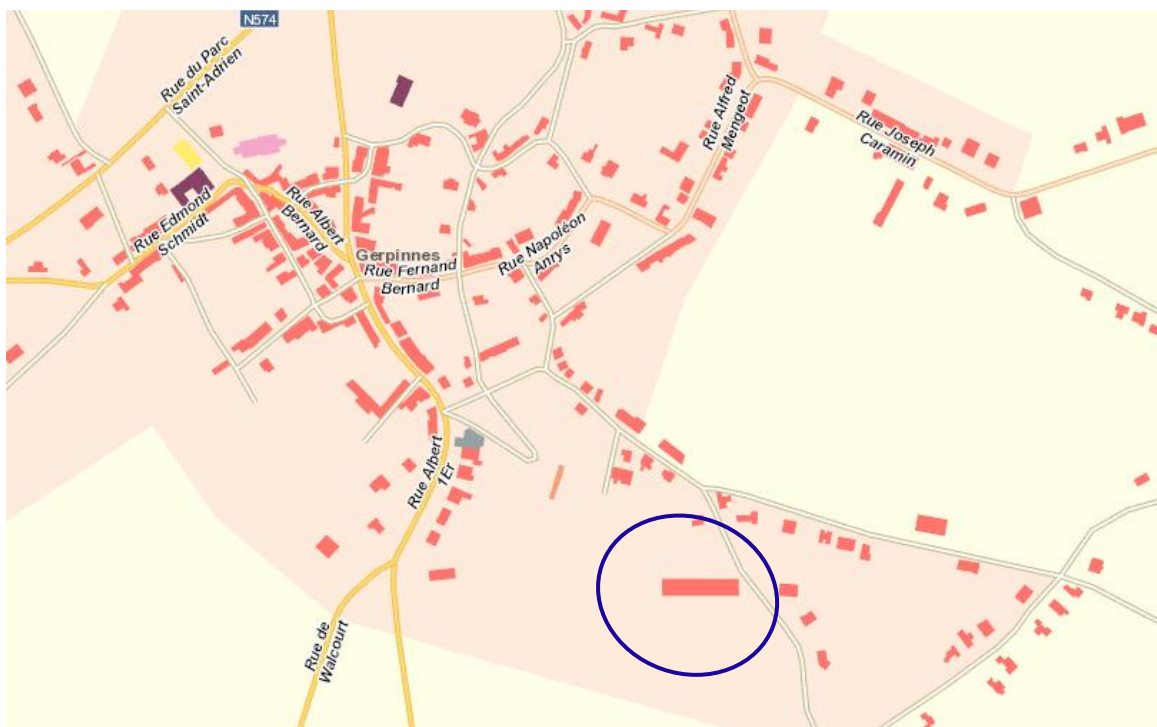


© Anciens ateliers ® S&A / FRW - 2015

Origine de la demande

- Commune de Gerpennes
- Réunions d'Information et de Consultation
- Groupes de Travail
- Commission Locale de Développement Rural

Localisation



© Googlemaps® S&A - 2015

Thèmes

Services et vie associative – Identité, convivialité et communication – Culture, tourisme et folklore

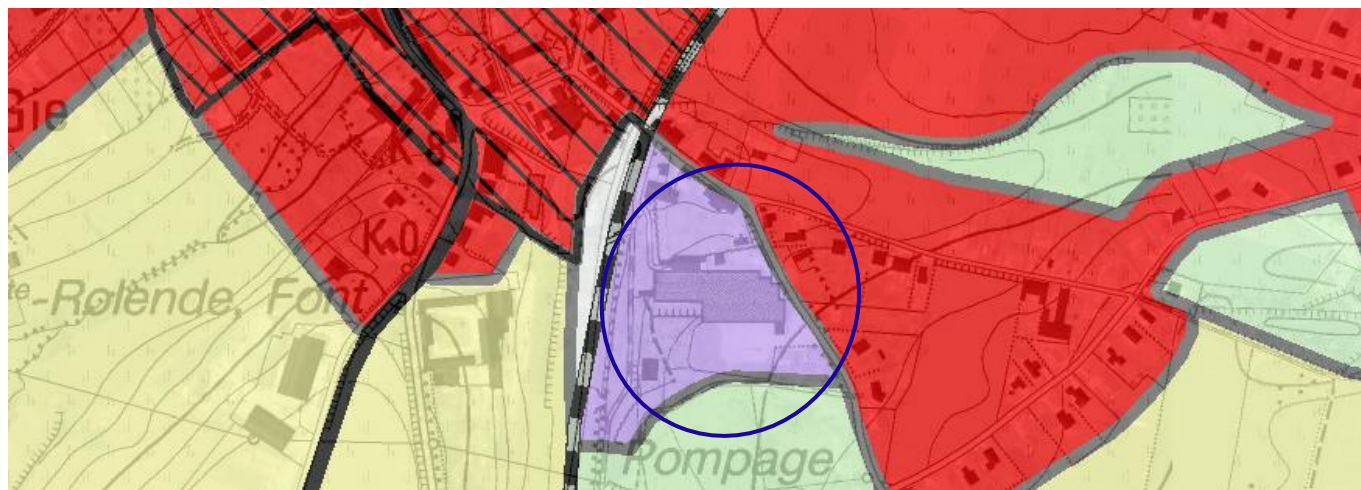
Objectifs opérationnels

- 7 - Organiser et développer davantage d'activités pour les enfants, pour les adolescents ainsi que pour les séniors
- 9 - Développer des structures, infrastructures et des services spécifiques et adaptés aux besoins actuels et futurs de l'entité
- 10 - Développer et améliorer la politique de soutien des associations locales (aide logistique, financière, etc.) et les collaborations entre ces dernières
- 12 - Compléter et améliorer le réseau d'espaces et de lieux de rencontre de l'entité
- 18 - Développer les activités, les initiatives et les infrastructures culturelles et touristiques en soutenant les acteurs locaux

- 23 - Tenir compte de la part importante des seniors (spécificité communale) dans l'entité pour tous les projets et l'utiliser comme un atout

Statut au plan de secteur

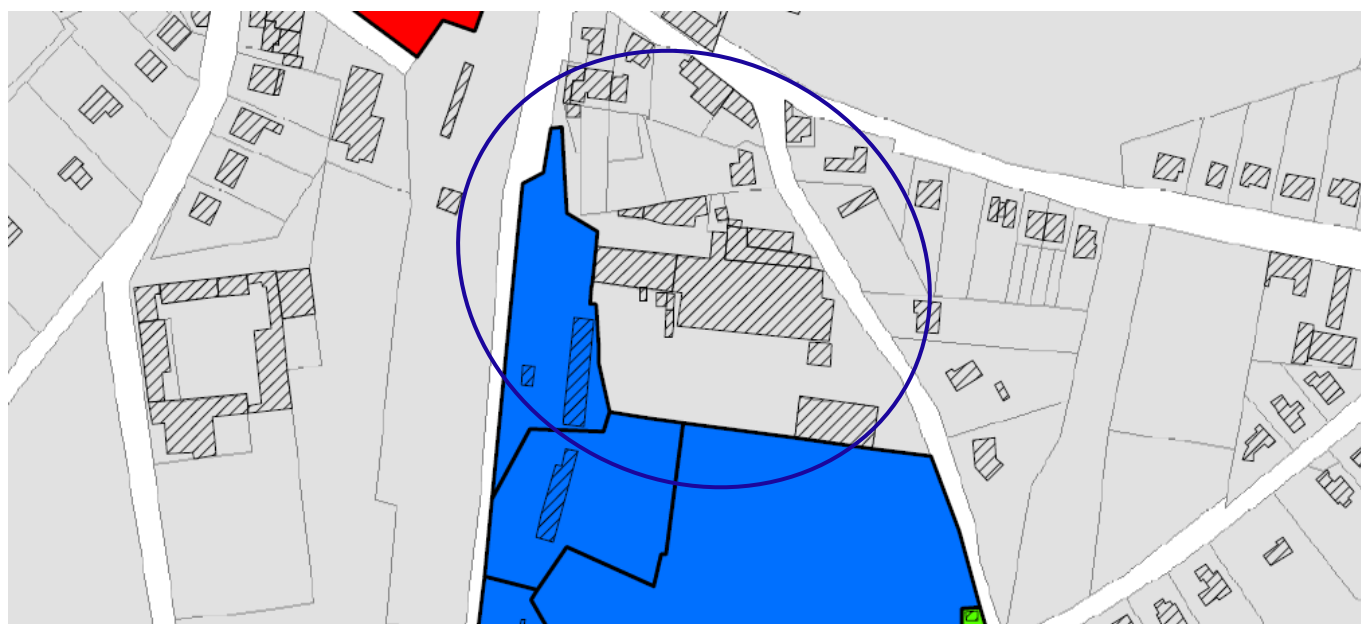
Zone d'activité économique mixte



© SPW - DGO4 - 2015

Statut de propriété

Clarifier le statut de propriété. Rachat par la commune ?



En bleu le domaine de la SWDE, PLI V07, matrice cadastrale, S&A - 2015

Tâches à réaliser

- Définition précises des fonctions ;
- Recherche de subsides ;
- Rédaction d'un CSC, appel d'offre, consultation et désignation d'un bureau d'études ;
- Démarrage de l'étude, réalisation d'une esquisse et d'un avant-projet et avec une estimation précise ;
- Pour chaque phase, organisation de réunions plénières avec les différents intervenants (IBSR, police, impétrants, SPW, pompiers, etc...) ;
- Approbation du Collège communal ;
- Demande de permis d'urbanisme ;
- Réalisation du dossier d'exécution ;
- Appel à la concurrence et mise en œuvre.

Liens avec d'autres projets du PCDR

- FP 3.16 : Création d'une Maison des jeunes
- FP 3.53 : Aménagement du site des anciennes usines Bernard à Gerpennes
- R 12 : Développement des activités et soutien aux structures travaillant avec les enfants et les adolescents
- R 14 : Soutien et promotion des associations locales
- R 15 : Renforcement de la cohésion sociale et intégration des nouveaux habitants
- R 25 : Développement touristique grâce à sa proximité avec les pôles urbains

Impacts

Environnemental	Social	Economique	Culturel
<ul style="list-style-type: none"> ➤ L'ensemble des techniques de construction, restauration des bâtiments utilisés s'orienteront vers des matériaux durables et des productions d'énergies renouvelables ➤ Réaménagement d'un site abandonné 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Apport d'un cadre logistique de qualité pour les associations et favorisera par là-même l'organisation d'activités diverses, renforçant ainsi la cohésion et la mixité sociale 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Augmentation de l'attractivité du territoire essentiellement pour les jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Possibilité d'accueil de groupe dans le cadre par exemple de festivités locales

Indicateurs de résultats

- Fréquentation des installations, occupation des locaux
- Nombre d'accueil de groupe

Création d'emploi(s) envisagée (nombre et nature)

- Sans objet

Origine du financement

- DGO1 – Amélioration du cadre de vie / Programme triennal /
- DGO3 – Développement Rural
- DGO4 – Investissement matériels ou immatériels amélioration des performances énergétiques UREBA
- Fédération Wallonie Bruxelles
- Commissariat Général au Tourisme
- Fonds propres commune de Gerpinnes
- La Fédération « Les Scouts »

Programme de réalisation et priorités

Éléments dont il faut tenir compte pour la priorité à accorder :

- Etat de dégradation des infrastructures existantes
- Importance de la demande du public cible

Etat du dossier (ce qui a été réalisé) :

- Néant

Programmation dans le temps :

- Priorité de la CLDR : 2
- Priorité du Conseil communal : 2

Maître d'ouvrage

- Commune de Gerpinnes

Partenaires

- Service Public de Wallonie : DGO1, DGO3, DGO4
- Fédération Wallonie Bruxelles
- Associations locales (mouvements de jeunesse, etc.)
- Partenaires privés éventuels (PPP) (La Fédération « Les Scouts »)
- Commissariat Général au Tourisme